

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D051/2019

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le 20 septembre, à 14 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la commune de Brionne, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 13 septembre 2019

| | |
|---------------------|--|
| Nombre de membres | Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, |
| En exercice : 20 | Mme BINET, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. GRIHAULT, |
| Présents : 12 | M. GUÉNIER, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, M. PENVEN, |
| Votants : 14 | M. PERDRIEL, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VATINEL |
| Membre manquant : 1 | Étaient absents : M. ARNAUD, Mme BLOTIERRE, |
| | M. DELAMARE, Mme ERARD, Mme JORISSEN, M. PALADE, |
| | Mme TERRASSE, Mme VANDERHOEVEN |

Membre manquant : représentant de l'association Lézarts et les mots suite à démission.

Pouvoirs : M. ARNAUD a donné pouvoir à Mme VATINEL, Mme VANDERHOEVEN a donné pouvoir à M. GUÉNIER.

Secrétaire de séance : M. ANTHIERENS

Objet : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile – Actualisation des contrats de prestation

PJ : contrats de prestation actualisés (Secteur Beaumont-le-Roger - Secteur Brionne)

Monsieur le Président indique qu'au regard des modifications des éléments de facturation actées par délibération D050/2019, il convient d'actualiser les contrats de prestation en conséquence.

Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ↳ Approuve l'actualisation des contrats de prestation selon l'évolution des éléments de tarification actée par la délibération D050/2019.
- ↳ Autorise Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre des contrats actualisés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20190920-19D051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 10/10/2019

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN

